

# Règlement des études et de la scolarité 2025-2026

Master 1 - Histoire - Histoire (franco-allemand)

#### Inscriptions administratives

L'inscription administrative consiste à inscrire un étudiant dans l'une des formations proposées par l'université. Ce processus annuel et obligatoire implique la collecte des données administratives nécessaires, le paiement des droits et la détermination du statut étudiant et de sa situation par rapport à sa couverture sociale.

Nul ne peut accéder aux activités d'enseignement et aux examens s'il n'est pas régulièrement inscrit.

L'inscription administrative s'effectue conformément au calendrier et aux modalités indiquées sur inscriptions.unistra.fr

## Nombre d'inscriptions

Deux inscriptions sont autorisées en première année de Master.

La limitation à deux inscriptions n'est pas opposable aux étudiants qui, ayant obtenu un Master, souhaitent acquérir des compétences complémentaires dans d'autres Masters accrédités.

Lorsqu'un étudiant est déclaré ajourné au Master, le jury de Master peut l'autoriser à se réinscrire en deuxième année de Master.

Au-delà, toute inscription supplémentaire est soumise à l'autorisation du président de l'Université.

### Inscription pédagogique

L'inscription pédagogique consiste pour l'étudiant à s'inscrire aux différents enseignements de la formation en fonction de la maquette, de ses souhaits et de ses acquis.

Elle s'effectue conformément au calendrier et aux modalités indiqués sur le site de la composante à la page dédiée.

Elle est obligatoire. En dehors de la situation de césure, l'étudiant non inscrit pédagogiquement est considéré comme non assidu, et n'est pas autorisé à se présenter aux épreuves d'évaluation.

## Contrat pédagogique

Pour accompagner et soutenir la réussite de l'étudiant, notamment mais pas exclusivement lors de l'octroi d'un statut spécifique, le responsable de formation met en place avec l'étudiant un contrat pédagogique.

Cet accord, signé par les deux parties, adapte de façon détaillée, justifiée et proportionnée, le déroulement du cursus de l'étudiant, en tenant compte de sa situation et des nécessités du bon déroulement de la formation. Il peut mettre en oeuvre un des régimes spécifiques d'études indiqués en fin de règlement.

Il y est recouru notamment

- pour aménager le rythme de suivi de la formation, les exigences d'assiduité aux activités pédagogiques, les exigences de présence aux évaluations, exceptionnellement les caractéristiques des évaluations,
- pour reconnaître et/ou consolider les compétences à acquérir pour l'obtention du diplôme ou en supplément du diplôme, par l'octroi de crédits ECTS, le cas échéant.

Ce contrat peut être pluriannuel. Ses prévisions sont réexaminées, et éventuellement adaptées, en fonction de l'évolution de la situation de l'étudiant et de la formation.

# Équivalences et validations d'acquis

Les demandes de validations d'acquis sont présentées à la commission pédagogique de la formation. Les validations d'acquis accordées par cette commission se traduisent par des dispenses de diplôme, de semestre(s), d'une ou plusieurs UE ou élément(s) constitutif(s) d'UE.

L'étudiant bénéficiant d'une validation d'acquis ne peut plus se présenter aux examens correspondants.

Les semestres, les UE ou les éléments constitutifs d'une UE ayant fait l'objet d'une dispense d'études n'entrent pas dans le calcul du résultat du diplôme, du semestre ou de l'UE. En cas de dispense de semestre, la moyenne générale au diplôme est la moyenne des notes des seuls semestres effectués à l'Université de Strasbourg.

Les études accomplies à l'étranger, selon un contrat pédagogique mis en œuvre dans le cadre d'échanges internationaux conventionnés, sont considérées comme des études accomplies à l'Université de Strasbourg. Les modalités d'évaluation de l'étudiant en mobilité sont précisées dans son contrat pédagogique.

En cas de réorientation, la moyenne générale obtenue au diplôme est la moyenne des notes des seuls semestres effectués dans le diplôme terminal.

#### **Assiduité**

L'assiduité est contrôlée par une inscription pédagogique complète, la présence aux examens et la présence aux activités explicitement listées. Elle est en particulier obligatoire dans le cadre des travaux dirigés et des travaux pratiques.

Toute absence doit être justifiée. En cas d'absence, l'étudiant présente une justification au service de scolarité si possible avant l'absence, ou à défaut dans un délai de rigueur de sept jours ouvrés après l'absence, sauf cas de force majeure. Seul un certificat original est recevable. Sont considérées comme des justifications recevables

- une convocation à un concours de recrutement de la fonction publique ;
- un empêchement subit et grave, indépendant de la volonté de l'étudiant (ex: un accident, une maladie obligeant à l'arrêt, une hospitalisation, le décès d'un proche...)

A partir de la 3ème absence non justifiée, l'étudiant peut être convoqué par le responsable de formation. Après entretien, le responsable détermine les mesures pédagogiques appropriées et peut appliquer une sanction allant jusqu'au constat de la défaillance dans le/ les éléments concernés

Les étudiants relevant d'un profil spécifique attesté peuvent notamment être dispensés d'assiduité. Ils doivent en faire la demande auprès de leur service de scolarité avant la fin du premier mois des enseignements ou dans les quinze jours suivant leur accès à ce profil spécifique.

## Modalités d'accès et de progression

L'accès en première année de master est subordonné à l'examen des prérequis, des conditions de sélection et des capacités d'accueil. L'admission est prononcée par le président de l'université.

La validation de la première année de master donne accès de droit à la seconde année de master dans la même mention à l'Université de Strasbourg.

À défaut de cet accès de droit, l'accès en seconde année de master est subordonné, le cas échéant, à l'examen des prérequis, et/ou des conditions de sélection et des capacités d'accueil. L'admission est prononcée par le président de l'université, sous réserve d'avoir validé les 60 crédits correspondant aux deux semestres de la première année de master.

L'étudiant n'ayant pas validé sa première année de master n'est pas autorisé à suivre des éléments pédagogiques de la deuxième année. Il reste exclusivement inscrit dans la première année non validée.

L'autorisation individuelle octroyée ne préjuge pas du passage en 2e année de master de l'étudiant concerné.

## Mise en situation professionnelle

La formation peut prévoir des périodes obligatoires de mise en situation en milieu professionnel, lors notamment de stages ou de période d'alternance.

L'éventuel stage obligatoire est prévu par la maquette de formation. Le stage volontaire est effectué à l'initiative de l'étudiant s'il est accepté par l'équipe pédagogique de la formation. L'un comme l'autre font l'objet d'une restitution de la part du stagiaire, évaluée par l'équipe pédagogique de la formation, pour traduire sa mise en application des acquis de la formation et exprimer les savoirs et compétences acquis.

Lorsque le stagiaire interrompt sa période de formation en milieu professionnel

- pour un motif lié à la maladie, à un accident, à la grossesse, à la paternité, à l'adoption,
- ou en accord avec l'établissement, en cas de non-respect des stipulations pédagogiques de la convention,
- ou en cas de rupture de la convention à l'initiative de l'organisme d'accueil,

l'université:

- valide la période de formation en milieu professionnel ou le stage, même s'il n'a pas atteint la durée prévue dans le cursus.
- ou propose au stagiaire une modalité alternative de validation de sa formation.

L'étudiant concerné par cette situation doit contacter son tuteur pédagogique. Ce dernier, en accord avec l'équipe pédagogique et, le cas échéant, après avis du maître de stage, étudie la modalité de validation alternative la plus adéquate, en fonction de l'état d'avancement du stage au moment de l'interruption et conformément aux modalités d'évaluation et de contrôle des connaissances. Cette modalité alternative peut notamment prendre la forme suivante :

- Un report de tout ou partie de la fin de la période de stage en accord avec l'organisme d'accueil et à condition que ce report soit compatible avec le calendrier universitaire,
- La rédaction d'un mémoire/rapport de substitution,
- Une épreuve écrite et/ou orale de substitution.

Dans le cas particulier d'une formation en apprentissage, afin d'obtenir le diplôme visé, l'apprenti justifie d'une période minimale de 4 à 6 mois cumulés, soit 616 à 924 heures cumulées, de mise en situation en milieu professionnel par année de formation.

Lorsque cette période en milieu professionnel est interrompue pour un motif indépendant de la volonté de l'apprenti ou en accord avec l'établissement, le responsable de formation propose à l'apprenti une modalité alternative de validation de sa formation (stage, mission tuteurée, travail de substitution).

#### Évaluation d'un mémoire de recherche ou d'un rapport de stage

Les modalités d'évaluation du rapport de stage ou du mémoire sont indiquées dans le tableau joint.

Le jury devant lequel le stage de recherche ou un mémoire de recherche est présenté comporte au moins un membre habilité à diriger des recherches.

## Compensation

L'évaluation donne lieu à l'attribution d'une note sur 20.

Au niveau de l'UE : les notes qui, affectées de leurs coefficients respectifs, entrent dans le calcul de la note d'une UE se compensent entre elles, sans note éliminatoire. L'UE est validée dès lors qu'un étudiant y obtient une moyenne générale égale ou supérieure à 10/20.

Au niveau du semestre : les notes des UE d'un même semestre se compensent entre elles, sans note éliminatoire. Le semestre est validé si la moyenne des UE le composant, affectées de leurs coefficients respectifs, est égale ou supérieure à 10/20. Les coefficients des UE sont proportionnels à leur valeur en ECTS.

Au niveau des deux semestres d'une même année d'études : les notes des semestres ne se compensent pas entre elles.

## Capitalisation

L'acquisition de l'UE emporte celle des crédits européens correspondants. Les éléments constitutifs de l'UE ne sont pas affectés individuellement de crédits européens.

Une UE acquise ne peut plus être représentée à un examen, quel que soit le parcours d'études où elle est inscrite.

Une UE non acquise appartenant à un semestre validé ne peut pas être représentée à un examen en vue d'améliorer la note de ce semestre. Elle peut toutefois être représentée à un examen si elle est inscrite dans un autre diplôme (mention, parcours ou spécialité).

En cas de redoublement, et/ou de modification du diplôme, les UE acquises au titre d'une année universitaire antérieure et ne figurant plus au programme du diplôme font l'objet de mesures transitoires. Ces mesures préservent le nombre de crédits européens acquis par l'étudiant, tout en visant l'acquisition des objectifs du diplôme en termes de compétences.

# Calcul de la moyenne générale au diplôme

La moyenne générale obtenue en Master est la moyenne des moyennes des quatre semestres, sans pondération des semestres.

La validation du Master emporte l'acquisition de 120 crédits ECTS.

La réussite au diplôme intermédiaire de Maîtrise repose sur la réussite à chacun des deux premiers semestres de Master. La note de Maîtrise est la moyenne des notes des deux premiers semestres du Master, sans compensation et sans pondération des semestres.

La validation de la Maitrise emporte l'acquisition de 60 crédits ECTS.

L'attribution d'une mention (assez bien 12/20 ; bien 14/20 ; très bien 16/20) est calculée sur la moyenne générale obtenue en Master. Des points de jury peuvent être accordés pour l'attribution d'une mention.

## Jury

Les jurys sont désignés par le président de l'université sur proposition du directeur de composante.

Le jury de semestre arrête les notes et est souverain pour prononcer la validation ou la non-validation d'un semestre.

Le jury d'année se prononce sur la validation de deux semestres immédiatement consécutifs. Il se réunit à l'issue de chaque session d'examen.

Le jury de diplôme prononce la délivrance du diplôme.

## Conservation de notes d'une année sur l'autre

Les notes supérieures ou égales à 10/20 obtenues à des épreuves dans des UE non acquises ne sont pas conservées d'une année à l'autre, sauf si le contrat pédagogique de l'étudiant le prévoit.

# Organisation des épreuves

Organisation des contrôles continus, le cas échéant : lorsque l'évaluation comporte un contrôle continu et une épreuve terminale, l'organisation du contrôle continu doit intervenir au moins quinze jours avant la fin du semestre. Ce délai de quinze jours ne s'impose pas à un enseignement évalué uniquement grâce à un contrôle continu, ou aux travaux dirigés ou aux travaux pratiques.

Organisation des contrôles terminaux, le cas échéant : des épreuves terminales anticipées peuvent être organisées si l'enseignement s'achève avant la fin du semestre. Les épreuves écrites terminales sont anonymes.

#### Sessions d'examens

Deux sessions d'examens sont organisées, pour chaque semestre le cas échéant, durant l'année universitaire. La session de rattrapage concerne les étudiants défaillants ou ajournés après la tenue du jury.

Elle intervient dans un délai qui ne peut être inférieur à deux semaines après la publication des résultats de la session principale.

Les modalités d'évaluation en session principale peuvent être prévues sous la forme d'un contrôle continu ; il peut alors constituer intégralement la session principale d'examens et contribuer à la session de rattrapage sous la forme d'un report de notes de TD et/ou de TP, que l'UE concernée ait été validée ou non.

Lorsque les notes obtenues à des épreuves en session principale dans une UE non validée sont supérieures ou égales à 10/20, à la suite d'un contrôle continu ou terminal, elles sont reportées pour la session de rattrapage, sans possibilité de renonciation.

Le principe de la seconde chance est assuré par l'organisation de cette session de rattrapage qui comporte des épreuves terminales en même nombre et de même nature que la première. Les épreuves écrites terminales sont anonymes.

Toute absence à l'épreuve de substitution ou à la session de rattrapage n'entraîne pas l'organisation d'une nouvelle épreuve et est donc traitée comme une absence injustifiée.

## Absence aux épreuves, terminales ou continues

La présence aux épreuves de contrôle continu et de contrôle terminal est obligatoire, sauf dans les cas d'aménagement d'études le précisant.

En cas d'absence à une épreuve terminale, l'étudiant présente une justification au service de scolarité dans un délai de rigueur de sept jours ouvrés, sauf cas de force majeure. Seul un certificat original est recevable. A défaut, il est considéré comme défaillant. La défaillance n'est pas compensable.

Si l'absence est justifiée, une épreuve de substitution peut être accordée par le Président du jury, au cas par cas. L'enseignant responsable de l'examen initial, en coordination avec le responsable du semestre, en définit le calendrier et les modalités ; elles peuvent différer de celles de l'épreuve initiale.

En cas d'absence à une épreuve de contrôle continu, l'étudiant présente une justification au service de scolarité dans un délai de rigueur de sept jours ouvrés, sauf en cas de force majeure. Seul un certificat original est recevable. A défaut, l'étudiant est sanctionné par la note zéro à cette épreuve.

En cas d'absence justifiée, la note est neutralisée par le président de jury.

Si l'UE ne comprend que des épreuves de contrôle continu auxquelles l'étudiant a été absent de façon justifiée, une épreuve de substitution est organisée. L'enseignant responsable de l'UE, en coordination avec le responsable de semestre, en définit le calendrier et les modalités ; elles peuvent être différentes de celles des épreuves initiales. Lorsque l'étudiant est absent à toutes ces épreuves, sans justification, il est déclaré défaillant, quels que soient les résultats obtenus par ailleurs.

Pour les épreuves terminales et continues, sont considérées comme des justifications recevables :

• une convocation à un concours de recrutement de la fonction publique ; la convocation doit être déposée au moins trois jours avant les épreuves auprès du service de scolarité ;

 Un empêchement subit et grave, indépendant de la volonté de l'étudiant, et attesté auprès du service de scolarité par un justificatif original dans un délai n'excédant pas sept jours ouvrés après les épreuves concernées. Un accident, une maladie obligeant à un arrêt, une hospitalisation, le décès d'un proche constituent des cas recevables dans cette circonstance.

Toute absence à l'épreuve de substitution ou à la session de rattrapage si la formation en propose une n'entraîne pas l'organisation d'une nouvelle épreuve et est donc traitée comme une absence injustifiée. L'étudiant est considéré comme absent injustifié; il se voit attribuer la note de 0/20 en cas d'épreuves de contrôle continu, il se voit déclaré défaillant en cas d'épreuve de contrôle terminal.

Une dispense totale ou partielle de contrôle continu peut être accordée à l'étudiant à ces conditions :

- Les étudiants relevant d'un profil spécifique peuvent bénéficier d'une dispense totale de contrôle continu. Ils en font la demande auprès de leur service de scolarité avant la fin du premier mois des enseignements ou dans les quinze jours suivants leur accession à ce profil spécifique.
- Une dispense partielle de contrôle continu peut être accordée pour des raisons jugées recevables.

L'étudiant en fait la demande et produit les justificatifs auprès du service de scolarité avant l'épreuve. Une épreuve de remplacement peut lui être proposée par l'enseignant responsable de l'épreuve initiale, qui en définit les modalités ; elles peuvent être différentes de celles de l'épreuve initiale. A défaut, il n'est pas tenu compte de la note manquante.

# Régimes spécifiques d'études

Dispense d'assiduité (Une épreuve de contrôle terminal (pas d'épreuve de substitution)). Cet aménagement est applicable pour :

Étudiants accomplissant une activité militaire dans la réserve opérationnelle prévue au code de la défense, par.4, livre II

Étudiants artistes de haut niveau

Étudiants ayant des besoins éducatifs particuliers

Étudiants chargés de famille ou considérés comme aidants familiaux

Étudiants élus dans les conseils des établissements et des CROUS

Étudiants en situation de handicap

Étudiants en situation de longue maladie

Étudiants engagés dans plusieurs cursus

Étudiants exerçant des responsabilités au sein du bureau d'une association

Étudiants exerçant une activité professionnelle

Étudiants réalisant une mission dans le cadre du service civique ou un volontariat militaire au sens du code du service nationale, L. 120-1 et L. 121-1

Étudiants sportifs de haut niveau

Grossesse

## Semestre 1 - Histoire (franco-allemand) Strasbourg/Trèves

Nature : Semestre 1

		Maquette d'enseignement										Év	aluati	on				
					Note	Volume	Évalu	ation ini	tiale / p	rincipale				Second	le chance	/ rattra	page	
Code	Nat.	Libellé	ECT	SCoef.	Note elim.	horaire	Libellé	Type d'éval.	Nat.	Durée	Coef.	Note élim.	Rep.	Libellé	Type d'éval.	Nat.	Durée Coef.	Note élim.
	UE	UE 1 - Séminaire de recherche disciplinaire - Période historique 1 - S1	6	2	СТ			'										
	Choisir 1	élément(s)																
SH1FGM01	Matière	Histoire grecque 1 - Semestres impairs		2	СТ	CM 24	Dossier de recherche sur la thématique du séminaire	СТ	Α		2			Reprise du dossier de recherche sur la	СТ	A	1	
						CM 24								thématique du séminaire				
SH1FGM02	Matière	Histoire grecque 2 - Semestres impairs		2	СТ		Dossier de recherche sur la thématique du séminaire	СТ	А		2			Reprise du dossier de recherche sur la thématique du séminaire	СТ	А	1	
						CM 24												
SH1FGM03	Matière	Histoire romaine 1 - Semestres impairs		2	СТ		Dossier de recherche sur la thématique du séminaire	СТ	Α		2			Reprise du dossier de recherche sur la thématique du séminaire	СТ	Α	1	
						CM 24												
SH1FGM04	Matière	Histoire romaine 2		2	СТ		Dossier de recherche sur la thématique du séminaire	СТ	Α		2			Reprise du dossier de recherche sur la thématique du séminaire	СТ	Α	1	
						CM 24												
SH1FGM20	Matière	Histoire et archéologie du Moyen Age		2	СТ	CM 24	Dossier thématique sur le sujet du séminaire	CC	Α		2			Dossier thématique sur le sujet du séminaire	СТ	Α	2	
SH1FGM21	Matière	Histoire moderne 1 - Semestres impairs		2	СТ	CIVI 24	Dossier de recherche sur la thématique du séminaire	СТ	Α		2			Reprise du dossier de recherche sur la thématique du séminaire	СТ	Α	1	
SH1FGM22	Matière	Histoire moderne 2 - Semestres impairs		2	СТ	CM 24	Dossier de recherche sur la thématique du séminaire	СТ	Α		2			Reprise du dossier de recherche sur la thématique du séminaire	СТ	Α	1	
						CM 24												
SH1FGM23	Matière	Histoire contemporaine 1 - Semestres impairs		2	СТ		Dossier de recherche sur la thématique du séminaire	СТ	Α		2			Reprise du dossier de recherche sur la thématique du séminaire	СТ	Α	1	
SH1FGM24	Matière	Histoire contemporaine 2 - Semestres impairs		2	СТ	CM 24	Dossier de recherche sur la thématique du séminaire	СТ	Α		2			Reprise du dossier de recherche sur la thématique du séminaire	СТ	Α	1	
SH1FGM25	Matière	Histoire contemporaine 3 - Semestres impairs		2	СТ	CM 24	Dossier de recherche sur la thématique du séminaire	СТ	Α		2			Reprise du dossier de recherche sur la thématique du séminaire	СТ	Α	1	
						CM 24												
SH1FGM26	Matière	Histoire contemporaine 4		2	СТ		Dossier de recherche sur la thématique du séminaire	СТ	Α		2			Reprise du dossier de recherche sur la thématique du séminaire	СТ	Α	1	
SH1FGM27	Matière	Histoire d'Alsace 1		2	СТ	CM 24												

		Maquette d'enseignement											Évaluat					_	
Code	Net	Liballé	БОТО	0	Note	Dámhr	Volume	Évalu		tiale / p	rincipale		Nere	Second	de chance	/ rattra	apage		New
Code	Nat.	Libellé	ECTS	SCoet	élim	Régime	horaire	Libellé	Type d'éval.	Nat.	Durée	Coef.	Note élim.		Type d'éval.	Nat.	Durée	Coef.	Note élim.
								Dossier de recherche sur la thématique du séminaire	СТ	Α		2		Reprise du dossier de recherche sur la thématique du séminaire	СТ	Α		1	
SH1FGM28	Matière	Histoire d'Alsace 2		2		СТ	CM 24	Dossier de recherche sur la thématique du séminaire	СТ	Α		2		Reprise du dossier de recherche sur la thématique du séminaire	СТ	Α		1	
	UE	UE 2 - Séminaire de recherche disciplinaire - Période historique 2 - S1 - Même offre que UE1	6	2		СТ		Même choix de séminaires qu'à l'UE1 Cf. MECC des séminaires de l'UE1	СС	Α		2							
	Choisir 1	élément(s)						IOLI											
SH1FGM01	Matière	Histoire grecque 1 - Semestres impairs		2		СТ	CM 24	Dossier de recherche sur						Reprise du dossier					
		,					CM 24	la thématique du séminaire	СТ	Α		2		de recherche sur la thématique du séminaire	СТ	Α		1	
SH1FGM02	Matière	Histoire grecque 2 - Semestres impairs		2		СТ		Dossier de recherche sur la thématique du séminaire	СТ	А		2		Reprise du dossier de recherche sur la thématique du séminaire	СТ	Α		1	
SH1FGM03	Matière	Histoire romaine 1 - Semestres impairs		2		СТ	CM 24	Dossier de recherche sur la thématique du séminaire	СТ	А		2		Reprise du dossier de recherche sur la thématique du séminaire	СТ	Α		1	
SH1FGM04	Matière	Histoire romaine 2		2		СТ	CM 24	Dossier de recherche sur la thématique du séminaire	СТ	А		2		Reprise du dossier de recherche sur la thématique du séminaire	СТ	Α		1	
SH1FGM20	Matière	Histoire et archéologie du Moyen Age		2		СТ	CM 24	Dossier thématique sur le sujet du séminaire	СС	A		2		Dossier thématique sur le sujet du séminaire	СТ	A		2	
SH1FGM21	Matière	Histoire moderne 1 - Semestres impairs		2		СТ	CM 24	Dossier de recherche sur la thématique du séminaire	СТ	Α		2		Reprise du dossier de recherche sur la thématique du séminaire	СТ	Α		1	
SH1FGM22	Matière	Histoire moderne 2 - Semestres impairs		2		СТ	CM 24	Dossier de recherche sur la thématique du séminaire	СТ	A		2		Reprise du dossier de recherche sur la thématique du séminaire	СТ	Α		1	
SH1FGM23	Matière	Histoire contemporaine 1 - Semestres impairs		2		СТ	CM 24	Dossier de recherche sur la thématique du séminaire	СТ	Α		2		Reprise du dossier de recherche sur la thématique du séminaire	СТ	Α		1	
SH1FGM24	Matière	Histoire contemporaine 2 - Semestres impairs		2		СТ	CM 24	Dossier de recherche sur la thématique du séminaire	СТ	А		2		Reprise du dossier de recherche sur la thématique du séminaire	СТ	Α		1	
SH1FGM25	Matière	Histoire contemporaine 3 - Semestres impairs		2		СТ	CM 24	Dossier de recherche sur la thématique du séminaire	СТ	Α		2		Reprise du dossier de recherche sur la thématique du séminaire	СТ	Α		1	
SH1FGM26	Matière	Histoire contemporaine 4		2		СТ	CM 24												

		Maquette d'enseignement										Évalua						
0-4-	No	115-115	БОТ		Note D.	Volume	Évalu		tiale / p	rincipale			Second	le chance	/ rattra	page		
Code	Nat.	Libellé	ECTS	Coef.	élim. Régime	horaire	Libellé	Type d'éval.	Nat.	Durée (	.oer. I	Note elim.	. Libellé	Type d'éval.	Nat.	Durée	Coef.	Note élim.
							Dossier de recherche sur la thématique du séminaire	СТ	Α		2		Reprise du dossier de recherche sur la thématique du séminaire	СТ	Α		1	
SH1FGM27	Matière	Histoire d'Alsace 1		2	СТ	CM 24	Dossier de recherche sur la thématique du séminaire	СТ	Α		2		Reprise du dossier de recherche sur la thématique du séminaire	СТ	Α		1	
SH1FGM28	Matière	Histoire d'Alsace 2		2	СТ	CM 24	Dossier de recherche sur la thématique du séminaire	СТ	Α		2		Reprise du dossier de recherche sur la thématique du séminaire	СТ	Α		1	
	UF	UE 3 - Sciences auxiliaires ou langues anciennes en rapport avec la	3	1	СТ													
		période 1 - S1																
SH10EM64	Matière	élément(s) Épigraphie et numismatique grecques - Semestres impairs		2	СТ	TD 24	Exercice de transcription, avec traduction et, éventuellement, commentaire	СТ	ET	2h00	1		Exercice de transcription, avec traduction et, éventuellement, commentaire	СТ	ET	2h00	1	
SH10EM66	Matière	Épigraphie et numismatique latine - Semestres impairs		2	СТ	TD 24	Exercice de transcription, avec traduction et, éventuellement, commentaire	СТ	ET	2h00	1		Exercice de transcription, avec traduction et, éventuellement, commentaire	СТ	ET	2h00	1	
	Matière	Latin médiéval - Semestres impairs		1	СТ		Ecrit Ecrit	CC	ET ET	2h00 2h00	1		Ecrit	СТ	ET	2h00	1	
	Choi	sir 1 élément(s)					Lone			21100	•							
SHLAAM03	Matière	Latin médiéval		1	СТ	TD 24	Ecrit Ecrit	CC CT	ET ET	2h00 2h00	1		Ecrit	СТ	ET	2h00	1	
SH10EM65	Matière	Paléographie latine médiévale - Semestres impairs		2	СТ	TD 24	Exercice de transcription et, éventuellement avec questions	СТ	ET	2h00	1		Exercice de transcription et, éventuellement avec questions	СТ	ET	2h00	1	
SH10EM68	Matière	Paléographie française moderne - Semestres impairs		2	СТ	TD 24	Finalisation des exercices de transcription du semestre	СТ	ET	2h00	1		Finalisation des exercices de transcription du semestre	СТ	ET	2h00	1	
SH10EM67	Matière	Paléographie allemande médiévale - Semestres impairs		2	СТ	TD 24	Exercice de transcription, traduction, éventuellement avec questions	СТ	ET	2h00	1		Exercice de transcription, traduction, éventuellement avec questions	СТ	ET	2h00	1	
SH1FGM50	Matière	Paléographie allemande XIXe-XXe siècles - Semestres impairs		1	СТ	TD 24	Transcription d'un document	СС	А		1		Transcription d'un document	СТ	Α		1	
SH1FGM70	Matière	Histoire et sciences sociales - Semestres impairs		1	СТ	TD 24	Dossier recherche sur la thématique du séminaire	СТ	А		1		Dossier recherche sur la thématique du séminaire	СТ	А		1	
SH1FGM62	Matière	Humanités numériques		1	СТ	TD 24	Devoir maison 1 DM en bases de données	СС	Α		1		Devoir maison 1 DM en bases de données	СТ	Α		1	

		Maquette d'enseignement											Éval	uatior						
0. 1		19.97			Note élim. Ré	v	Volume	Évalu		tiale / p	rincipale				Secon	de chanc	e / rattra	apage		
Code	Nat.	Libellé	EC	ΓSCoe	élim. Re	egime F	horaire	Libellé	Type d'éval.	Nat.	Durée	Coef.	Note élim.	ер.	Libellé	Type d'éval.	Nat.	Durée	Coef.	Not élin
								1 DM en cartograhie						1	DM en cartograhie					
								Même choix de séminaires												
	UE	UE 4 - Sciences auxiliaires ou langues anciennes en rapport avec la	3	1	СТ			qu'à l'UE3 Cf. MECC des séminaires de	CC	Α		1								
		période 2 - S1 - Même offre que UE3						l'UE3												
	Choisir	1 élément(s)						IOLS												
	O. Toloii	- Somethies				TD	24													
								Exercice de transcription,						E	xercice de transcription,					
SH10EM64	Matière	Épigraphie et numismatique grecques - Semestres impairs		2	СТ			avec traduction et,			01.00				vec traduction et,			01.00		
								éventuellement,	СТ	ET	2h00	1		é١	ventuellement,	СТ	ET	2h00	1	
								commentaire						cc	ommentaire					
						TD	24													
		4						Exercice de transcription,							xercice de transcription,					
H10EM66	Matière	Epigraphie et numismatique latine - Semestres impairs		2	СТ			avec traduction et,	СТ	ET	2h00	1			vec traduction et,	СТ	ET	2h00	1	
								éventuellement, commentaire							ventuellement, ommentaire					
								Ecrit	CC	ET	2h00	1			crit	СТ	ET	2h00	1	_
	Matière	Latin médiéval - Semestres impairs		1	СТ			Ecrit	CT	ET	2h00	1			, iii	CI		21100	'	
	Chr	pisir 1 élément(s)						Lone	- Ci	L1	21100	'								
	One	isin i Generala)				TD	24													
HLAAM03	Matière	Latin médiéval		1	СТ			Ecrit	CC	ET	2h00	1		E	crit	СТ	ET	2h00	1	
								Ecrit	CT	ET	2h00	1								
						TD	24													
114051405								Exercice de transcription						E	xercice de transcription					
H10EM65	Matière	Paléographie latine médiévale - Semestres impairs		2	СТ			et, éventuellement avec	CT	ET	2h00	1		et	, éventuellement avec	CT	ET	2h00	1	
								questions						qı	uestions					
						TD	24													
H10EM68	Matière	Paléographie française moderne - Semestres impairs		2	СТ			Finalisation des exercices							inalisation des exercices					
								de transcription du	CT	ET	2h00	1			e transcription du	CT	ET	2h00	1	
								semestre						se	emestre					
						טו	24	Formula de torre controller												
H10EM67	Matière	Paléographie allemande médiévale - Semestres impairs		2	СТ			Exercice de transcription, traduction, éventuellement	СТ	ET	2h00	1			xercice de transcription, aduction, éventuellemen	t CT	ET	2h00	1	
								avec questions	Ci	LI	21100	,			vec questions		LI	21100	'	
						TD	24	4												
H1FGM50	Matière	Paléographie allemande XIXe-XXe siècles - Semestres impairs		1	СТ			Transcription d'un						Tr	ranscription d'un	0.7				
								document	CC	Α		1		de	ocument	СТ	Α		1	
						TD	24													
H1FGM70	Matière	Histoire et sciences sociales - Semestres impairs		1	СТ			Dossier recherche sur la	СТ	Α		1		D	ossier recherche sur la	СТ	Α		1	
								thématique du séminaire						th	ématique du séminaire					
						TD	24													
H1FGM62	Matière	Humanités numériques		1	СТ	.		Devoir maison	00			,			evoir maison	CT				
								1 DM en bases de données	CC	Α		1			DM en bases de données	СТ	Α		1	
	UE	UE 5 - Méthodologie - S1	2	1	ст			1 DM en cartograhie	,					1	DM en cartograhie				-	
	J.	on a moniouologie - 01	3	<u>'</u>	01		M 9													
H1LGM50	Matière	Méthodologie TRISTRA-M		3	СТ		3	Oral de présentation du						0	ral de présentation du					
								projet de recherche	CT	EO	0h15	3			rojet de recherche	CT	EO	0h15	3	
	UE	UE 6 - Option large - S1 - 1 élément au choix	3	1	СТ			, ,	,					P.	•					
	UE	UE 7 - Projet professionnel franco-allemand - S1	3		СТ															
H1LGM70	Matière	Projet professionnel		3	СТ	C/V	M 9													

		Maquette d'enseignement											Évalu	ation					
				N	loto		Volume	Évalu	ation ini	tiale / pr	incipale			Se	conde chanc	e / rattra	apage		
Code	Nat.	Libellé	ECTS	oef.	lim R	égime	horaire	Libellé	Туре	Nat.	Durée	Coef	Note Re	o. Libellé	Туре	Nat.	Durée	Coef	Note
				ŭ			Horano	Libelle	d'éval.	reat.	Durée	0001.	élim.	J. Libelle	d'éval.	I vat.	Duree	0001.	élim.
								Oral sur le projet	CC	EO	0h15	1		Portfolio	СТ	Δ		1	
								professionnel	00	LO	01113			TOTHORO	01	^		•	
								Portfolio	CT	Α		1							
	UE	UE 8 - Projet individuel	3	3	C.	T													
	Matière	Projet individuel de recherche		3	C-	Т		Ecrit préparatoire au PIR	CT	Α		1		Ecrit préparatoire au P	IR CT	Α		1	

## Semestre 2 - Histoire (franco-allemand) Strasbourg/Trèves

Nature : Semestre 2

		Maquette d'enseignement										valuat					
					Note	Volume	Évalı	uation in	itiale / p	orincipale			Second	e chance	/ rattra	apage	
Code	Nat.	Libellé	ECTS	Coef.	Note élim.	horaire		Type d'éval.	Nat.	Durée Coe	Note élim.	Rep.	Libellé	Type d'éval.	Nat.	Durée Coef.	Note élim
	UE	UE 1 - Séminaire de recherche disciplinaire - Période historique 3 - S2	6	2	СТ			a oran						a ovan			0
	Choisir	1 élément(s)															
						CM 24											
							Dossier de recherche sur						Dossier de recherche sur				
H1FHM01	Matière	Histoire grecque 1 - Semestres pairs		2	СТ		la thématique du séminair	CT	Α	2			la thématique du séminair	CT	Α	2	
		3					Pour le S2						Pour le S2				
							Par assiduité	СТ	Α	2			Par assiduité	СТ	Α	2	
							Pour le S4						Pour le S4				
						CM 24											
							Dossier de recherche sur						Dossier de recherche sur			_	
H1FHM02	Matière	Histoire grecque 2		2	СТ		la thématique du séminair	CT	Α	2			la thématique du séminair	СТ	Α	2	
							Pour le S2						Pour le S2				
							Par assiduité Pour le S4	CT	Α	2			Par assiduité Pour le S4	CT	Α	2	
						CM 24	Four le 34						roul le 34				
						CIVI 24	Dossier de recherche sur						Dossier de recherche sur				
							la thématique du séminair	CC	Α	2			la thématique du séminair	СТ	Α	2	
H1FHM03	Matière	Histoire romaine 1 - Semestres pairs		2	CT		Pour le S2	CC	^	2			Pour le S2	O1	^	2	
							Par assiduité						Par assiduité				
							Pour le S4	CT	Α	2			Pour le S4	CT	Α	2	
						CM 24											
							Dossier de recherche sur						Dossier de recherche sur				
							la thématique du séminair	СТ	Α	2			la thématique du séminair	СТ	Α	2	
SH1FHM04	Matière	Histoire romaine 2		2	СТ		Pour le S2						Pour le S2				
							Par assiduité	ОТ.					Par assiduité	O.T.			
							Pour le S4	CT	Α	2			Pour le S4	СТ	Α	2	
						CM 24											
							Dossier de recherche sur						Dossier de recherche sur				
							la thématique du séminaire	CT	Α	2			la thématique du séminaire	CT	Α	2	
H1FHM29	Matière	Histoire médiévale 1 - Semestres pairs		2	СТ		Pour le S2						Pour le S2				
711111111120	Matiere	Thotone mediciale T Comedice pane					Par assiduité						Par assiduité				
							Pour le S4 ; ne concerne pas	СТ	Α	2			Pour le S4 ; ne concerne pas	СТ	Α	2	
							les étudiants en parcours	-		_			les étudiants en parcours			_	
							franco-allemand						franco-allemand				
						CM 24											
							Dossier de recherche sur	66		_			Dossier de recherche sur	0.7	,	-	
							la thématique du séminaire	CC	Α	2			la thématique du séminaire	CI	Α	2	
	Matière	Histoire médiévale 2 - Semestres pairs		2	СТ		Pour le S2 Par assiduité						Pour le S2				
							Pour le S4 ; ne concerne pas						Par assiduité Pour le S4 ; ne concerne pas				
							les étudiants en parcours	CT	Α	2			les étudiants en parcours	CT	Α	2	
							franco-allemand						franco-allemand				
						CM 24	nanoo-aliemana						nano allemana				
SH1FHM20	Matière	Histoire et archéologie du Moyen Age 2		2	СТ	CIVI 24	Dossier de recherche sur						Dossier de recherche sur				
// / / / / / / / / / / / / / / / / / /	Matiere	Thorong of digitalianage and intoyen Age 2			01		la thématique du séminaire	CC	Α	2			la thématique du séminaire	CT	Α	2	
H1FHM21	Matiàra	Histoiro modorno 1 - Somostros poiro		2	СТ	CM 24	ia aiemanque un semillalle						a memanque un seminane				
n i FniviZ1	iviatiere	Histoire moderne 1 - Semestres pairs			UI	CIVI 24											

		Maquette d'enseignement											valuat					
					Note		Volume	Évalu		tiale / p	rincipale			Second	le chance	/ rattra	page	
Code	Nat.	Libellé	ECTSC	oef.	élim.	Régime	horaire	Libellé	Type d'éval.	Nat.	Durée C	oef. Note		Libellé	Type d'éval.	Nat.	Durée	Coef. Note élim.
								Dossier de recherche sur				·		Dossier de recherche sur			,	
								la thématique du séminair	CC	Α		2		la thématique du séminair	CT	Α		2
								Pour le S2						Pour le S2				
								Par assiduité	СТ	Α		2		Par assiduité	СТ	Α		2
								Pour le S4						Pour le S4				
							CM 24											
								Dossier de recherche sur	00					Dossier de recherche sur	0.7			•
SH1FHM22	Matière	Histoire moderne 2 - Semestres pairs		2	(	СТ		la thématique du séminair	CC	Α		2		la thématique du séminair	СТ	Α		2
								Pour le S2						Pour le S2				
								Par assiduité	CT	Α		2		Par assiduité	CT	Α		2
							CM 24	Pour le S4						Pour le S4				
							CM 24	Deceles de secheseles con						D! dbb				
								Dossier de recherche sur	СТ			2		Dossier de recherche sur	СТ	Α		2
SH1FHM23	Matière	Histoire contemporaine 1 - Semestres pairs		2	(	СТ		la thématique du séminair Pour le S2	CI	Α		2		<b>la thématique du séminair</b> Pour le S2	CI	А		2
								Par assiduité						Par assiduité				
								Pour le S4	CT	Α		2		Pour le S4	CT	Α		2
							CM 24	I dui le d4						i dui le 04				
							OIVI 24	Dossier de recherche sur						Dossier de recherche sur				
								la thématique du séminair	СТ	Α		2		la thématique du séminair	СТ	Α		2
SH1FHM24	Matière	Histoire contemporaine 2		2	(	CT		Pour le S2	٥.			-		Pour le S2	٠.			-
								Par assiduité						Par assiduité				
								Pour le S4	CT	Α		2		Pour le S4	CT	Α		2
							CM 24											
								Dossier de recherche sur						Dossier de recherche sur				
								la thématique du séminair	CT	Α		2		la thématique du séminair	CT	Α		2
SH1FHM25	Matière	Histoire contemporaine 3 - Semestres pairs		2	(	CT		Pour le S2						Pour le S2				
								Par assiduité	СТ	^		2		Par assiduité	СТ	^		2
								Pour le S4	CI	Α		2		Pour le S4	CI	Α		2
							CM 24											
								Dossier de recherche sur						Dossier de recherche sur				
SH1FHM26	Matière	HIstoire contemporaine 4		2		СТ		la thématique du séminair	CT	Α		2		la thématique du séminair	CT	Α		2
0	manoro	Thousand Contomportante T		-		· .		Pour le S2						Pour le S2				
								Par assiduité	СТ	Α		2		Par assiduité	СТ	Α		2
							014 07	Pour le S4						Pour le S4				
							CM 24											
								Dossier de recherche sur	ОТ			0		Dossier de recherche sur	ОТ			0
SH1FHM27	Matière	Histoire d'Alsace 3		2	(	СТ		la thématique du séminair Pour le S2	CT	Α		2		la thématique du séminair Pour le S2	СТ	Α		2
								Par assiduité						Par assiduité				
								Pour le S4	CT	Α		2		Pour le S4	CT	Α		2
							CM 24	I dui le d4						i dui le 04				
							27	Dossier de recherche sur						Dossier de recherche sur				
								la thématique du séminair	СТ	Α		2		la thématique du séminair	СТ	Α		2
SH1FHM28	Matière	Histoire d'Alsace 4		2	(	CT		Pour le S2	٥.			-		Pour le S2	٠.			-
								Par assiduité				_		Par assiduité				
								Pour le S4	CT	Α		2		Pour le S4	CT	Α		2
		UE 2 - Séminaire de recherche disciplinaire - Période historique 4 - S2	6	_		<b>ст</b>							_					
	UE	- Même offre que UE1	ь	2		СТ												
	Choisir 1	élément(s)																
SH1FHM01	Matière	Histoire grecque 1 - Semestres pairs		2	(	СТ	CM 24											

		Maquette d'enseignement									Évaluat	ion			
				No	ite	Volume	Éval	uation ini	tiale / prin	cipale		Second	e chance	/ rattrapage	
Code	Nat.	Libellé	ECTSC	ef. éli	m. Régir	horaire		Type d'éval.	Nat.	Ourée Coef.	Note élim.	Libellé	Type d'éval.	Nat. Du	rée Coef. Note élim.
							Dossier de recherche sur la thématique du séminair Pour le S2 Par assiduité	СТ	A	2		Dossier de recherche sur la thématique du séminair Pour le S2 Par assiduité	СТ	A	2
SH1FHM02	Matière	Histoire grecque 2		2	СТ	CM 24	Pour le S4  Dossier de recherche sur la thématique du séminair Pour le S2	СТ	A	2		Pour le S4  Dossier de recherche sur la thématique du séminair Pour le S2	СТ	A	2
						CM 24	Par assiduité Pour le S4	СТ	Α	2		Par assiduité Pour le S4	СТ	А	2
SH1FHM03	Matière	Histoire romaine 1 - Semestres pairs		2	СТ	OW 24	Dossier de recherche sur la thématique du séminair Pour le S2	СС	А	2		Dossier de recherche sur la thématique du séminair Pour le S2	СТ	A	2
						CM 24	Par assiduité Pour le S4	СТ	Α	2		Par assiduité Pour le S4	СТ	A	2
SH1FHM04	Matière	Histoire romaine 2		2	СТ		Dossier de recherche sur la thématique du séminair Pour le S2 Par assiduité	СТ	A	2		Dossier de recherche sur la thématique du séminair Pour le S2 Par assiduité	СТ	Α	2
						CM 24	Pour le S4	СТ	Α	2		Pour le S4	СТ	A	2
SH1FHM29	Matière	Histoire médiévale 1 - Semestres pairs		2	СТ		Dossier de recherche sur la thématique du séminaire Pour le S2	e CT	Α	2		Dossier de recherche sur la thématique du séminaire Pour le S2	СТ	Α	2
							Par assiduité Pour le S4 ; ne concerne pas les étudiants en parcours franco-allemand	СТ	Α	2		Par assiduité Pour le S4 ; ne concerne pas les étudiants en parcours franco-allemand	СТ	Α	2
	M-(:)	Waste of Mark C. Consultation			O.T.	CM 24	Dossier de recherche sur la thématique du séminaire Pour le S2	e CC	A	2		Dossier de recherche sur la thématique du séminaire Pour le S2	СТ	A	2
	Matière	Histoire médiévale 2 - Semestres pairs		2	СТ		Par assiduité Pour le S4; ne concerne pas les étudiants en parcours franco-allemand	СТ	Α	2		Par assiduité Pour le S4 ; ne concerne pas les étudiants en parcours franco-allemand	СТ	A	2
SH1FHM20	Matière	Histoire et archéologie du Moyen Age 2		2	СТ	CM 24	Dossier de recherche sur la thématique du séminaire	CC	A	2		Dossier de recherche sur la thématique du séminaire	СТ	A	2
SH1FHM21	Matière	Histoire moderne 1 - Semestres pairs		2	СТ	CM 24	Dossier de recherche sur la thématique du séminair Pour le S2	CC	A	2		Dossier de recherche sur la thématique du séminair Pour le S2	СТ	A	2
						CM 24	Par assiduité Pour le S4	СТ	Α	2		Par assiduité Pour le S4	СТ	A	2
SH1FHM22	Matière	Histoire moderne 2 - Semestres pairs		2	СТ		Dossier de recherche sur la thématique du séminair Pour le S2	СС	Α	2		Dossier de recherche sur la thématique du séminair Pour le S2	СТ	Α	2

		Maquette d'enseignement									Évalua	tion				
				Not	e	Volume	Éval	uation in	tiale / p	rincipale		Second	le chance	/ rattra	page	
Code	Nat.	Libellé	ECTSCoe	ef. élim	Régime 1.	horaire	Libellé	Type d'éval.	Nat.	Durée Co	ef. Note élim. Rep	. Libellé	Type d'éval.	Nat.	Durée	Coef. Note élim.
							Par assiduité	СТ	Α	2		Par assiduité	СТ	Α		2
							Pour le S4					Pour le S4				
						CM 24										
							Dossier de recherche sur la thématique du séminair	СТ	Α	2		Dossier de recherche sur la thématique du séminair	СТ	Α		2
SH1FHM23	Matière	Histoire contemporaine 1 - Semestres pairs	2		CT		Pour le S2	CI	A	2		Pour le S2	CI	A		2
							Par assiduité					Par assiduité				
							Pour le S4	CT	Α	2		Pour le S4	CT	Α		2
						CM 24										
							Dossier de recherche sur					Dossier de recherche sur				
SH1FHM24	Matière	Histoire contemporaine 2	2		СТ		la thématique du séminair	CT	Α	2		la thématique du séminair	CT	Α		2
31111111124	ivialiere	Tristoire contemporaine 2			Ci		Pour le S2					Pour le S2				
							Par assiduité	СТ	Α	2		Par assiduité	СТ	Α		2
							Pour le S4					Pour le S4		- ' '		
						CM 24										
							Dossier de recherche sur	ОТ				Dossier de recherche sur	ОТ			0
SH1FHM25	Matière	Histoire contemporaine 3 - Semestres pairs	2		СТ		la thématique du séminair Pour le S2	СТ	Α	2		la thématique du séminair Pour le S2	СТ	Α		2
							Par assiduité					Par assiduité				
							Pour le S4	CT	Α	2		Pour le S4	CT	Α		2
						CM 24										
							Dossier de recherche sur					Dossier de recherche sur				
01145111400					O.T.		la thématique du séminair	CT	Α	2		la thématique du séminair	CT	Α		2
SH1FHM26	Matière	HIstoire contemporaine 4	2		СТ		Pour le S2					Pour le S2				
							Par assiduité	СТ	Α	2		Par assiduité	СТ	Α		2
							Pour le S4	01				Pour le S4				
						CM 24										
							Dossier de recherche sur	O.T.				Dossier de recherche sur	0.7			
SH1FHM27	Matière	Histoire d'Alsace 3	2		СТ		la thématique du séminair Pour le S2	CT	Α	2		la thématique du séminair Pour le S2	СТ	Α		2
							Par assiduité					Par assiduité				
							Pour le S4	CT	Α	2		Pour le S4	CT	Α		2
						CM 24										
							Dossier de recherche sur					Dossier de recherche sur				
SH1FHM28	Matière	Histoire d'Alsace 4	2		СТ		la thématique du séminair	CT	Α	2		la thématique du séminair	CT	Α		2
SH I FHIVIZO	Mallere	HISTOILE d'AlSace 4	2		CI		Pour le S2					Pour le S2				
							Par assiduité	СТ	Α	2		Par assiduité	СТ	Α		2
							Pour le S4					Pour le S4				
	UE	UE 3 -Sciences auxiliaires ou langues anciennes en rapport avec la Période 3 - S2	3 1		СТ											
	Choisir	1 élément(s)														
	3.75.511					TD 24										
							Exercice de transcription,					Exercice de transcription,				
SH10FM64	Matière	Épigraphie et numismatique grecques - Semestres pairs	2		СТ		avec traduction et,	CT.		2h00 1		avec traduction et,	CT.		0500	4
							éventuellement,	CI	ΕI	2h00 1		éventuellement,	CI	ΕI	2h00	1
							commentaire					commentaire				
						TD 24										
							Ecrit : exercice					Ecrit : exercice				
SH10FM63	Matière	Épigraphie et numismatique romaines - Semestres pairs	2		СТ		de transcription,	6-		01.05		de transcription,	0-		01.55	
							avec traduction et,	СТ	Α	2h00 1		avec traduction et,	СТ	Α	2h00	1
							éventuellement, commentaire					éventuellement, commentaire				
							Commentant					Commentant				

		Maquette d'enseignement										Év	aluatio	on					
					lote	Volume	Éval	uation in	tiale / p	rincipale				Second	de chance	e / rattra	page		
Code	Nat.	Libellé	ECTS	SCoef	lim. Régime	horaire	Libellé	Type d'éval.	Nat.	Durée	Coef.	Note élim.	Rep.	Libellé	Type d'éval.	Nat.	Durée	Coef.	Note élim.
	Matière	Latin médiéval - Semestres pairs		1	СТ		Ecrit	CC	ET	2h00	1			Ecrit	СТ	ET	2h00	1	
							Ecrit	СТ	ET	2h00	1								
	Cnoi	isir 1 élément(s)				TD 24													
SHLABM02	Matière	Latin médiéval		1	СТ	10 24	Ecrit	CC	ET	2h00	1			Ecrit	СТ	ET	2h00	1	
							Ecrit	СТ	ET	2h00	1								
						TD 24													
SH10FM66	Matière	Paléographie du français médiéval - Semestres pairs		2	СТ		Exercice de transcription,							Exercice de transcription,					
							éventuellement avec questions	СТ	ET	2h00	1			éventuellement avec	СТ	ET	2h00	1	
						TD 24	questions						- '	questions					
							Exercice de transcription,							Exercice de transcription,					
SH10FM67	Matière	Paléographie allemande médiévale - Semestres pairs		2	СТ		avec tradcution et,	СТ	ET	2h00	1			avec tradcution et,	СТ	ET	2h00	1	
							éventuellement,	Ci	LI	21100	'			éventuellement,	Ci	LI	21100	'	
						TD 04	commentaire							commentaire					
						TD 24	Finalisation des exercices							Finalisation des exercices					
SH10FM68	Matière	Paléographie française moderne - Semestres pairs		2	СТ		de transcription du	СТ	ET	2h00	1			de transcription du	СТ	ET	2h00	1	
							semestre							semestre					
						CM 24													
SH1FHM70	Matière	Histoire et sciences sociales - Semestres pairs		2	CT		Voir master en histoire de	СС	Α		1			Voir master en histoire de	СТ	Α		1	
						014 04	l'art						l	'art					
SH1FHM51	Matière	Sources non écrites - S2		1	СТ	CM 24	Dossier sur la thématique							Dossier sur la thématique					
OTTT TIMOT	ivialiere	Sources non ecines - 32		'	Ci		du séminaire	CT	Α		1			du séminaire	CT	Α		1	
	UE	UE 4 - Sciences auxiliaires ou langues anciennes en rapport avec la		1	ст		Cf. MECC de la formation	CC											
		période 2 - S2 - Même offre que UE3	3	1	CI		de la matière choisie	CC	Α		1								
	Choisir 1	élément(s)																	
						TD 24	Exercice de transcription,							Exercice de transcription,					
SH10FM64	Matière	Épigraphie et numismatique grecques - Semestres pairs		2	СТ		avec traduction et,							exercice de transcription,					
		-h.2		-			éventuellement,	CT	ET	2h00	1			éventuellement,	СТ	ET	2h00	1	
							commentaire							commentaire					
						TD 24													
							Ecrit : exercice							Ecrit : exercice					
SH10FM63	Matière	Épigraphie et numismatique romaines - Semestres pairs		2	CT		de transcription, avec traduction et,	СТ	Α	2h00	1			de transcription, avec traduction et,	СТ	Α	2h00	1	
							éventuellement,	0.	,,	21100				éventuellement,	01	,,	21100	•	
							commentaire							commentaire					
	Matière	Latin médiéval - Semestres pairs		1	СТ		Ecrit	CC	ET	2h00	1		ı	Ecrit	CT	ET	2h00	1	
		·					Ecrit	СТ	ET	2h00	1								
	Cho	isir 1 élément(s)				TD 24													
SHLABM02	Matière	Latin médiéval		1	СТ	10 24	Ecrit	CC	ET	2h00	1			Ecrit	СТ	ET	2h00	1	
							Ecrit	CT	ET	2h00	1							· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	
						TD 24													
SH10FM66	Matière	Paléographie du français médiéval - Semestres pairs		2	СТ		Exercice de transcription,						ı	Exercice de transcription,					
CITTOT WIOO	Manara	. along aprilo da mangalo modioval - Germostros pairo		_			éventuellement avec	CT	ET	2h00	1			éventuellement avec	CT	ET	2h00	1	
CH40FM67	Motič	Polácgraphia allomanda mádiávela. Camastras asira		-	CT	TD 24	questions						•	questions					
SH10FM67	Matière	Paléographie allemande médiévale - Semestres pairs		2	СТ	TD 24													

		Maquette d'enseignement										É	valuat	ion					
				N	ote	Volume	Éval	uation in	itiale / p	rincipale				Second	e chance	e / rattra	apage		
Code	Nat.	Libellé	ECTS	Coef. él	im. Régime	horaire	Libellé	Type d'éval.	Nat.	Durée	Coef.	Note élim.	Rep	Libellé	Type d'éval.	Nat.	Durée	Coef.	Note élim.
							Exercice de transcription, avec tradcution et, éventuellement, commentaire	СТ	ET	2h00	1			Exercice de transcription, avec tradcution et, éventuellement, commentaire	СТ	ET	2h00	1	
						TD 24													
SH10FM68	Matière	Paléographie française moderne - Semestres pairs		2	СТ		Finalisation des exercices de transcription du semestre	СТ	ET	2h00	1			Finalisation des exercices de transcription du semestre	СТ	ET	2h00	1	
						CM 24													
SH1FHM70	Matière	Histoire et sciences sociales - Semestres pairs		2	СТ		Voir master en histoire de l'art	CC	Α		1			Voir master en histoire de l'art	СТ	Α		1	
						CM 24													
SH1FHM51	Matière	Sources non écrites - S2		1	СТ		Dossier sur la thématique du séminaire	СТ	Α		1			Dossier sur la thématique du séminaire	СТ	Α		1	
	UE	UE 5 - Option Sciences historiques- S2 - 1 élément au choix	3	1	СТ		cf MECC de la formation de la matière choisie	СС	Α		1								
	UE	UE 6 - Option large - S2- 1 élément au choix	3	1	СТ		cf MECC de la formation de la matière choisie	СС	Α		1								-
	UE	UE 7 - Projet professionnel franco-allemand - S2	3	3	СТ			_					_						
	Matière	Projet professionnel franco-allemand		3	СТ	CM 6	Réalisation d'un stage d'au moins 105h et rapport de stage	СТ	Α		1			Réalisation d'un stage d'au moins 105h et rapport de stage	СТ	Α		1	
	UE	UE 8 - Projet individuel	3	3	СТ														
	Matière	Projet individuel de recherche		3	СТ		Mémoire intermédiaire de recherche et soutenance	СТ	Α		1			Mémoire intermédiaire de recherche et soutenance	СТ	Α		1	

#### Légende

Titre des colonnes

Éval? Indique si l'ELP est évalué

 Nat.
 Nature

 Mut.
 ELP mutualisé

 Coef.
 Coefficient

 Note élim.
 Note éliminatoire

**Rep.** Note reportée en deuxième session

Nature d'enseignement

CM CM (Cours magistral)
TD TD (Travaux dirigés)

Nature d'ELP

MatièreMatièreUEUE

Régime

CT (Contrôle terminal, mêlé de contrôle continu)

Type d'évaluation pour la session 1 des MCC

CC Épreuve de contrôle continu
CT Épreuve terminale

Type d'évaluation pour la session 2 des MCC

CT Contrôle terminal

Nature de l'évaluation pour les MCC

A Autre

EO Épreuve Orale ET Écrit sur table



# Règlement des études et de la scolarité 2025-2026

Master 2 - Histoire - Histoire (franco-allemand)

#### Inscriptions administratives

L'inscription administrative consiste à inscrire un étudiant dans l'une des formations proposées par l'université. Ce processus annuel et obligatoire implique la collecte des données administratives nécessaires, le paiement des droits et la détermination du statut étudiant et de sa situation par rapport à sa couverture sociale.

Nul ne peut accéder aux activités d'enseignement et aux examens s'il n'est pas régulièrement inscrit.

L'inscription administrative s'effectue conformément au calendrier et aux modalités indiquées sur inscriptions.unistra.fr

## Nombre d'inscriptions

Deux inscriptions sont autorisées en première année de Master.

La limitation à deux inscriptions n'est pas opposable aux étudiants qui, ayant obtenu un Master, souhaitent acquérir des compétences complémentaires dans d'autres Masters accrédités.

Lorsqu'un étudiant est déclaré ajourné au Master, le jury de Master peut l'autoriser à se réinscrire en deuxième année de Master.

Au-delà, toute inscription supplémentaire est soumise à l'autorisation du président de l'Université.

### Inscription pédagogique

L'inscription pédagogique consiste pour l'étudiant à s'inscrire aux différents enseignements de la formation en fonction de la maquette, de ses souhaits et de ses acquis.

Elle s'effectue conformément au calendrier et aux modalités indiqués sur le site de la composante à la page dédiée.

Elle est obligatoire. En dehors de la situation de césure, l'étudiant non inscrit pédagogiquement est considéré comme non assidu, et n'est pas autorisé à se présenter aux épreuves d'évaluation.

## Contrat pédagogique

Pour accompagner et soutenir la réussite de l'étudiant, notamment mais pas exclusivement lors de l'octroi d'un statut spécifique, le responsable de formation met en place avec l'étudiant un contrat pédagogique.

Cet accord, signé par les deux parties, adapte de façon détaillée, justifiée et proportionnée, le déroulement du cursus de l'étudiant, en tenant compte de sa situation et des nécessités du bon déroulement de la formation. Il peut mettre en oeuvre un des régimes spécifiques d'études indiqués en fin de règlement.

Il y est recouru notamment

- pour aménager le rythme de suivi de la formation, les exigences d'assiduité aux activités pédagogiques, les exigences de présence aux évaluations, exceptionnellement les caractéristiques des évaluations,
- pour reconnaître et/ou consolider les compétences à acquérir pour l'obtention du diplôme ou en supplément du diplôme, par l'octroi de crédits ECTS, le cas échéant.

Ce contrat peut être pluriannuel. Ses prévisions sont réexaminées, et éventuellement adaptées, en fonction de l'évolution de la situation de l'étudiant et de la formation.

# Équivalences et validations d'acquis

Les demandes de validations d'acquis sont présentées à la commission pédagogique de la formation. Les validations d'acquis accordées par cette commission se traduisent par des dispenses de diplôme, de semestre(s), d'une ou plusieurs UE ou élément(s) constitutif(s) d'UE.

L'étudiant bénéficiant d'une validation d'acquis ne peut plus se présenter aux examens correspondants.

Les semestres, les UE ou les éléments constitutifs d'une UE ayant fait l'objet d'une dispense d'études n'entrent pas dans le calcul du résultat du diplôme, du semestre ou de l'UE. En cas de dispense de semestre, la moyenne générale au diplôme est la moyenne des notes des seuls semestres effectués à l'Université de Strasbourg.

Les études accomplies à l'étranger, selon un contrat pédagogique mis en œuvre dans le cadre d'échanges internationaux conventionnés, sont considérées comme des études accomplies à l'Université de Strasbourg. Les modalités d'évaluation de l'étudiant en mobilité sont précisées dans son contrat pédagogique.

En cas de réorientation, la moyenne générale obtenue au diplôme est la moyenne des notes des seuls semestres effectués dans le diplôme terminal.

#### **Assiduité**

L'assiduité est contrôlée par une inscription pédagogique complète, la présence aux examens et la présence aux activités explicitement listées. Elle est en particulier obligatoire dans le cadre des travaux dirigés et des travaux pratiques.

Toute absence doit être justifiée. En cas d'absence, l'étudiant présente une justification au service de scolarité si possible avant l'absence, ou à défaut dans un délai de rigueur de sept jours ouvrés après l'absence, sauf cas de force majeure. Seul un certificat original est recevable. Sont considérées comme des justifications recevables

- une convocation à un concours de recrutement de la fonction publique ;
- un empêchement subit et grave, indépendant de la volonté de l'étudiant (ex: un accident, une maladie obligeant à l'arrêt, une hospitalisation, le décès d'un proche...)

A partir de la 3ème absence non justifiée, l'étudiant peut être convoqué par le responsable de formation. Après entretien, le responsable détermine les mesures pédagogiques appropriées et peut appliquer une sanction allant jusqu'au constat de la défaillance dans le/ les éléments concernés

Les étudiants relevant d'un profil spécifique attesté peuvent notamment être dispensés d'assiduité. Ils doivent en faire la demande auprès de leur service de scolarité avant la fin du premier mois des enseignements ou dans les quinze jours suivant leur accès à ce profil spécifique.

## Modalités d'accès et de progression

L'accès en première année de master est subordonné à l'examen des prérequis, des conditions de sélection et des capacités d'accueil. L'admission est prononcée par le président de l'université.

La validation de la première année de master donne accès de droit à la seconde année de master dans la même mention à l'Université de Strasbourg.

À défaut de cet accès de droit, l'accès en seconde année de master est subordonné, le cas échéant, à l'examen des prérequis, et/ou des conditions de sélection et des capacités d'accueil. L'admission est prononcée par le président de l'université, sous réserve d'avoir validé les 60 crédits correspondant aux deux semestres de la première année de master.

L'étudiant n'ayant pas validé sa première année de master n'est pas autorisé à suivre des éléments pédagogiques de la deuxième année. Il reste exclusivement inscrit dans la première année non validée.

L'autorisation individuelle octroyée ne préjuge pas du passage en 2e année de master de l'étudiant concerné.

## Mise en situation professionnelle

La formation peut prévoir des périodes obligatoires de mise en situation en milieu professionnel, lors notamment de stages ou de période d'alternance.

L'éventuel stage obligatoire est prévu par la maquette de formation. Le stage volontaire est effectué à l'initiative de l'étudiant s'il est accepté par l'équipe pédagogique de la formation. L'un comme l'autre font l'objet d'une restitution de la part du stagiaire, évaluée par l'équipe pédagogique de la formation, pour traduire sa mise en application des acquis de la formation et exprimer les savoirs et compétences acquis.

Lorsque le stagiaire interrompt sa période de formation en milieu professionnel

- pour un motif lié à la maladie, à un accident, à la grossesse, à la paternité, à l'adoption,
- ou en accord avec l'établissement, en cas de non-respect des stipulations pédagogiques de la convention,
- ou en cas de rupture de la convention à l'initiative de l'organisme d'accueil,

l'université:

- valide la période de formation en milieu professionnel ou le stage, même s'il n'a pas atteint la durée prévue dans le cursus.
- ou propose au stagiaire une modalité alternative de validation de sa formation.

L'étudiant concerné par cette situation doit contacter son tuteur pédagogique. Ce dernier, en accord avec l'équipe pédagogique et, le cas échéant, après avis du maître de stage, étudie la modalité de validation alternative la plus adéquate, en fonction de l'état d'avancement du stage au moment de l'interruption et conformément aux modalités d'évaluation et de contrôle des connaissances. Cette modalité alternative peut notamment prendre la forme suivante :

- Un report de tout ou partie de la fin de la période de stage en accord avec l'organisme d'accueil et à condition que ce report soit compatible avec le calendrier universitaire,
- La rédaction d'un mémoire/rapport de substitution,
- Une épreuve écrite et/ou orale de substitution.

Dans le cas particulier d'une formation en apprentissage, afin d'obtenir le diplôme visé, l'apprenti justifie d'une période minimale de 4 à 6 mois cumulés, soit 616 à 924 heures cumulées, de mise en situation en milieu professionnel par année de formation.

Lorsque cette période en milieu professionnel est interrompue pour un motif indépendant de la volonté de l'apprenti ou en accord avec l'établissement, le responsable de formation propose à l'apprenti une modalité alternative de validation de sa formation (stage, mission tuteurée, travail de substitution).

#### Évaluation d'un mémoire de recherche ou d'un rapport de stage

Les modalités d'évaluation du rapport de stage ou du mémoire sont indiquées dans le tableau joint.

Le jury devant lequel le stage de recherche ou un mémoire de recherche est présenté comporte au moins un membre habilité à diriger des recherches.

## Compensation

L'évaluation donne lieu à l'attribution d'une note sur 20.

Au niveau de l'UE : les notes qui, affectées de leurs coefficients respectifs, entrent dans le calcul de la note d'une UE se compensent entre elles, sans note éliminatoire. L'UE est validée dès lors qu'un étudiant y obtient une moyenne générale égale ou supérieure à 10/20.

Au niveau du semestre : les notes des UE d'un même semestre se compensent entre elles, sans note éliminatoire. Le semestre est validé si la moyenne des UE le composant, affectées de leurs coefficients respectifs, est égale ou supérieure à 10/20. Les coefficients des UE sont proportionnels à leur valeur en ECTS.

Au niveau des deux semestres d'une même année d'études : les notes des semestres ne se compensent pas entre elles.

## Capitalisation

L'acquisition de l'UE emporte celle des crédits européens correspondants. Les éléments constitutifs de l'UE ne sont pas affectés individuellement de crédits européens.

Une UE acquise ne peut plus être représentée à un examen, quel que soit le parcours d'études où elle est inscrite.

Une UE non acquise appartenant à un semestre validé ne peut pas être représentée à un examen en vue d'améliorer la note de ce semestre. Elle peut toutefois être représentée à un examen si elle est inscrite dans un autre diplôme (mention, parcours ou spécialité).

En cas de redoublement, et/ou de modification du diplôme, les UE acquises au titre d'une année universitaire antérieure et ne figurant plus au programme du diplôme font l'objet de mesures transitoires. Ces mesures préservent le nombre de crédits européens acquis par l'étudiant, tout en visant l'acquisition des objectifs du diplôme en termes de compétences.

# Calcul de la moyenne générale au diplôme

La moyenne générale obtenue en Master est la moyenne des moyennes des quatre semestres, sans pondération des semestres.

La validation du Master emporte l'acquisition de 120 crédits ECTS.

La réussite au diplôme intermédiaire de Maîtrise repose sur la réussite à chacun des deux premiers semestres de Master. La note de Maîtrise est la moyenne des notes des deux premiers semestres du Master, sans compensation et sans pondération des semestres.

La validation de la Maitrise emporte l'acquisition de 60 crédits ECTS.

L'attribution d'une mention (assez bien 12/20 ; bien 14/20 ; très bien 16/20) est calculée sur la moyenne générale obtenue en Master. Des points de jury peuvent être accordés pour l'attribution d'une mention.

## Jury

Les jurys sont désignés par le président de l'université sur proposition du directeur de composante.

Le jury de semestre arrête les notes et est souverain pour prononcer la validation ou la non-validation d'un semestre.

Le jury d'année se prononce sur la validation de deux semestres immédiatement consécutifs. Il se réunit à l'issue de chaque session d'examen.

Le jury de diplôme prononce la délivrance du diplôme.

# Conservation de notes d'une année sur l'autre

Les notes supérieures ou égales à 10/20 obtenues à des épreuves dans des UE non acquises ne sont pas conservées d'une année à l'autre, sauf si le contrat pédagogique de l'étudiant le prévoit.

## Organisation des épreuves

Organisation des contrôles continus, le cas échéant : lorsque l'évaluation comporte un contrôle continu et une épreuve terminale, l'organisation du contrôle continu doit intervenir au moins quinze jours avant la fin du semestre. Ce délai de quinze jours ne s'impose pas à un enseignement évalué uniquement grâce à un contrôle continu, ou aux travaux dirigés ou aux travaux pratiques.

Organisation des contrôles terminaux, le cas échéant : des épreuves terminales anticipées peuvent être organisées si l'enseignement s'achève avant la fin du semestre. Les épreuves écrites terminales sont anonymes.

#### Sessions d'examens

Deux sessions d'examens sont organisées, pour chaque semestre le cas échéant, durant l'année universitaire. La session de rattrapage concerne les étudiants défaillants ou ajournés après la tenue du jury.

Elle intervient dans un délai qui ne peut être inférieur à deux semaines après la publication des résultats de la session principale.

Les modalités d'évaluation en session principale peuvent être prévues sous la forme d'un contrôle continu ; il peut alors constituer intégralement la session principale d'examens et contribuer à la session de rattrapage sous la forme d'un report de notes de TD et/ou de TP, que l'UE concernée ait été validée ou non.

Lorsque les notes obtenues à des épreuves en session principale dans une UE non validée sont supérieures ou égales à 10/20, à la suite d'un contrôle continu ou terminal, elles sont reportées pour la session de rattrapage, sans possibilité de renonciation.

Le principe de la seconde chance est assuré par l'organisation de cette session de rattrapage qui comporte des épreuves terminales en même nombre et de même nature que la première. Les épreuves écrites terminales sont anonymes.

Toute absence à l'épreuve de substitution ou à la session de rattrapage n'entraîne pas l'organisation d'une nouvelle épreuve et est donc traitée comme une absence injustifiée.

## Absence aux épreuves, terminales ou continues

La présence aux épreuves de contrôle continu et de contrôle terminal est obligatoire, sauf dans les cas d'aménagement d'études le précisant.

En cas d'absence à une épreuve terminale, l'étudiant présente une justification au service de scolarité dans un délai de rigueur de sept jours ouvrés, sauf cas de force majeure. Seul un certificat original est recevable. A défaut, il est considéré comme défaillant. La défaillance n'est pas compensable.

Si l'absence est justifiée, une épreuve de substitution peut être accordée par le Président du jury, au cas par cas. L'enseignant responsable de l'examen initial, en coordination avec le responsable du semestre, en définit le calendrier et les modalités ; elles peuvent différer de celles de l'épreuve initiale.

En cas d'absence à une épreuve de contrôle continu, l'étudiant présente une justification au service de scolarité dans un délai de rigueur de sept jours ouvrés, sauf en cas de force majeure. Seul un certificat original est recevable. A défaut, l'étudiant est sanctionné par la note zéro à cette épreuve.

En cas d'absence justifiée, la note est neutralisée par le président de jury.

Si l'UE ne comprend que des épreuves de contrôle continu auxquelles l'étudiant a été absent de façon justifiée, une épreuve de substitution est organisée. L'enseignant responsable de l'UE, en coordination avec le responsable de semestre, en définit le calendrier et les modalités ; elles peuvent être différentes de celles des épreuves initiales. Lorsque l'étudiant est absent à toutes ces épreuves, sans justification, il est déclaré défaillant, quels que soient les résultats obtenus par ailleurs.

Pour les épreuves terminales et continues, sont considérées comme des justifications recevables :

• une convocation à un concours de recrutement de la fonction publique ; la convocation doit être déposée au moins trois jours avant les épreuves auprès du service de scolarité ;

Un empêchement subit et grave, indépendant de la volonté de l'étudiant, et attesté auprès du service de scolarité
par un justificatif original dans un délai n'excédant pas sept jours ouvrés après les épreuves concernées. Un
accident, une maladie obligeant à un arrêt, une hospitalisation, le décès d'un proche constituent des cas recevables
dans cette circonstance.

Toute absence à l'épreuve de substitution ou à la session de rattrapage si la formation en propose une n'entraîne pas l'organisation d'une nouvelle épreuve et est donc traitée comme une absence injustifiée. L'étudiant est considéré comme absent injustifié; il se voit attribuer la note de 0/20 en cas d'épreuves de contrôle continu, il se voit déclaré défaillant en cas d'épreuve de contrôle terminal.

Une dispense totale ou partielle de contrôle continu peut être accordée à l'étudiant à ces conditions :

- Les étudiants relevant d'un profil spécifique peuvent bénéficier d'une dispense totale de contrôle continu. Ils en font la demande auprès de leur service de scolarité avant la fin du premier mois des enseignements ou dans les quinze jours suivants leur accession à ce profil spécifique.
- Une dispense partielle de contrôle continu peut être accordée pour des raisons jugées recevables.

L'étudiant en fait la demande et produit les justificatifs auprès du service de scolarité avant l'épreuve. Une épreuve de remplacement peut lui être proposée par l'enseignant responsable de l'épreuve initiale, qui en définit les modalités ; elles peuvent être différentes de celles de l'épreuve initiale. A défaut, il n'est pas tenu compte de la note manquante.

## Régimes spécifiques d'études

Dispense d'assiduité (Une épreuve de contrôle terminal (pas d'épreuve de substitution)). Cet aménagement est applicable pour :

Étudiants accomplissant une activité militaire dans la réserve opérationnelle prévue au code de la défense, par.4, livre II

Étudiants artistes de haut niveau

Étudiants ayant des besoins éducatifs particuliers

Étudiants chargés de famille ou considérés comme aidants familiaux

Étudiants élus dans les conseils des établissements et des CROUS

Étudiants en situation de handicap

Étudiants en situation de longue maladie

Étudiants engagés dans plusieurs cursus

Étudiants exerçant des responsabilités au sein du bureau d'une association

Étudiants exerçant une activité professionnelle

Étudiants réalisant une mission dans le cadre du service civique ou un volontariat militaire au sens du code du service nationale, L. 120-1 et L. 121-1

Étudiants sportifs de haut niveau

Grossesse

## Semestre 3 - Histoire (franco-allemand) Strasbourg/Trèves

Nature : Semestre Période : Semestre 3

		Maquette d'enseignement										É۱	/aluati	on					
				,	Note	Volume	Évalu	ation ini	tiale / pr	incipale				Second	e chance	/ rattra	page		
Code	Nat.	Libellé	ECTS	Coef.	élim. Régime	horaire	Libellé	Туре	Nat.	Durée	Coef	Note	Ren	Libellé	Туре	Nat	Durée	Coef	Note
						noruno	Libelle	d'éval.	reat.	Duree	OUCI.	élim.	itep.	Libelle	d'éval.	wat.	Duice	Coci.	élim.
	UE	UE 1 - Séminaire de recherche disciplinaire - Période historique 1 - S3 -	10	2	СТ		cf MECC de l'Université de	СС	۸		4								
	OE.	Trèves - 2 éléments au choix	10	3	Ci		Trèves	CC	^		•								
	UE	UE 2 - Séminaire de recherche disciplinaire - Période historique 2 - S3 -	10		ст		cf MECC de l'Université de	CC											
	UE	Trèves - 2 éléments au choix	10	3	Ci		Trèves	CC	A		1								
	UE	UE 3 - Projet professionnel - S3 - Trèves	10	,	ст		cf MECC de l'Université de	CC			4								
	UE	OE 3 - Projet professionilei - 33 - Treves	10	3	C1		Trèves	CC	A		1								

## Semestre 4 - Histoire (franco-allemand) Strasbourg/Trèves

Nature : Semestre 4

	Évaluation																		
Code	Nat.	Libellé	ECTS		Note	Volume	Évaluation initiale / principale						Seconde chance / rattrapage						
				SCoef. élii	Réair	horaire	Libellé	Type d'éval.	Nat.	Durée	Coef.	Note élim.	Rep.	Libellé	Type d'éval.	Nat.	Durée	Coef	Note
						norano												odei.	élim.
	UE	UE 1 - Séminaire de recherche disciplinaire - S4 - Trèves	5	1	СТ		cf MECC de l'Université de	СС	Δ		1								
	OL.				0.		Trèves	00											
	UE	UE 2 -TER/Travail d'Etudes et de Recherche - Trèves	25	8	СТ		cf MECC de l'Université de	СС	۸		1								
	OL.				C1		Trèves	00	^		•								

#### Légende

Titre des colonnes

Éval? Indique si l'ELP est évalué

 Nat.
 Nature

 Mut.
 ELP mutualisé

 Coef.
 Coefficient

 Note élim.
 Note éliminatoire

**Rep.** Note reportée en deuxième session

Nature d'ELP

UE UE

Régime

CT (Contrôle terminal, mêlé de contrôle continu)

Type d'évaluation pour la session 1 des MCC

CC Épreuve de contrôle continu

Nature de l'évaluation pour les MCC

A Autre